

Collectif les Fol'épis

Rapport d'activité 2023

1. Nos valeurs

Le Collectif les Fol'épis est né de l'envie de se sentir vivant·e au milieu du vivant

Fondé par des habitant·es de Chantepie, le collectif les Fol'épis fait le choix d'agir localement et collectivement pour soutenir la transition écologique et citoyenne de la ville.

Nous sommes persuadé·es qu'il est fondamental de repenser notre rapport au monde en commençant par là où nous vivons. Il s'agit donc de ré-inventer des solutions d'entraide et de construction collective, et de se ré-approprier notre pouvoir de créer, d'expérimenter des formes nouvelles.

Le collectif nous invite à nous relier à l'ensemble des vivants cohabitant avec nous sur Chantepie.

2. Les débuts du Collectif

Le Collectif a été fondé à l'été 2021, avec une ambition sans limite : changer le monde ! Et un fil conducteur : comment inviter le maximum d'habitant·es à mettre leurs désirs en commun pour construire ensemble de nouvelles manières d'habiter notre ville ? Il a donc très vite été question de se regrouper, de faire collectif.

La première réalisation a été en juillet 2021 la construction de la Yourte en bambous pour accueillir un cercle de femmes.

Ce n'était pas encore à proprement parler une action des Fol'épis, mais ça annonçait deux éléments importants qui font aujourd'hui l'identité du collectif : le désir de créer des lieux d'échange, de parole, d'écoute, et le soin apporté à l'esthétique, au sensible. La construction d'une structure ronde en bambous par 5 femmes était donc, a posteriori, une belle entrée en matière.

Cette yourte est rapidement devenue un élément important des Fol'épis : en l'installant régulièrement dans l'espace public, nous invitons les chantepiens à venir nous rencontrer, et la yourte, déployée à chaque événement a très vite été identifiée aux Fol'épis.

Puis, le 11 novembre 2021, a eu lieu sur la coulée verte une rencontre publique sous la forme d'un café-question portant sur le thème du travail.

Ce sujet peut sembler loin des questions d'écologie et de citoyenneté, pourtant il exprime une préoccupation majeure des premiers membres du collectif : comment trouver le temps et l'énergie nécessaire pour avoir un réel impact. La question du temps de travail, du bénévolat, du travail invisibilisé se pose encore aujourd'hui dans la plupart des associations, y compris pour les Fol'épis.

Début 2022, la première action en lien avec les habitants et la municipalité a été de soutenir activement le projet de plantation de fruitiers, porté par 3 habitantes lauréates du premier budget participatif.

C'est un projet qui se déploie encore aujourd'hui et qui se situe au croisement de tous les thèmes importants pour les Fol'épis : engagement citoyen local, démarche collective, préservation de la biodiversité, réflexion sur l'agriculture urbaine etc.

3. L'organisation

La gouvernance partagée

Le nom de "collectif" a été choisi explicitement pour exprimer le désir d'impliquer le plus grand nombre de personnes possible, en évitant les défauts des structures pyramidales et hiérarchiques.

Mais le temps de la prise de décision collective, et de la transparence sur les choix et les actions menées, n'est pas toujours compatible avec le rythme soutenu auquel le collectif souhaite avancer. En effet, nous souhaitons avant tout être efficace et amorcer rapidement la transition écologique et citoyenne de la ville,

Il y a là deux objectifs (efficacité et implication large des habitants) difficiles à accorder.

Cela nous a conduit dès le début à nous informer sur la notion de gouvernance partagée. C'est un immense chantier qui nous occupe encore largement aujourd'hui et qui nous obligera à évoluer continuellement au fur et à mesure que le collectif grandira.

La rédaction des statuts a été l'occasion d'une réflexion dense et passionnante sur ces sujets au cours du printemps 2022. Les statuts de l'association ont été déposés le 19 mai 2022, il y a 1 an presque jour pour jour, et posent les généralités du fonctionnement du collectif.

Deux autres documents complètent les statuts : la charte des valeurs, et le règlement intérieur (qui inclut la charte relationnelle).

Notons bien que nous avons naïvement sous-estimé le temps de rédaction de ces documents, et qu'à chaque phrase, il y a de longues discussions sur les implications

concrètes ! On expérimente à toute petite échelle, pendant l'écriture du règlement intérieur, les subtilités de la prise de décision collective

L'organisation par cercles

Durant cette année, différentes évolutions ont eu lieu en pratique.

On a constaté à l'usage que les premiers cercles créés (biodiversité, agriculture urbaine, transition intérieure, urbanisme, déchets, qualité de vie, et coordination) n'étaient pas suffisamment clairs et que plusieurs projets concernaient plusieurs cercles.

L'idée de cercle attaché à chaque sujet permettait que chaque membre actif choisisse de s'investir particulièrement sur un thème et puisse se mettre à l'écart des discussions sur les thèmes qui ne l'intéressent pas. C'était également un moyen de donner une autonomie claire à un groupe de membres pour agir sur un sujet, sans être sous la direction du cercle de coordination.

En réalité, le collectif ne compte pas suffisamment de membres pour créer un si grand nombre de cercles, et l'approche "par projet" était en pratique plus simple.

Aujourd'hui, il n'y a plus de cercle thématique, il y a un cercle par projet, et le cercle de coordination. Mais il est probable qu'à terme, plusieurs projets concernant la même thématique se retrouvent groupés dans un seul cercle.

Les premiers cercles avaient donc été ouverts prématurément, et il faut laisser au collectif le temps de grandir pour accueillir des nouveaux membres, sans les noyer dans une structure trop complexe.

Les membres, actifs et sympathisants

Un autre sujet a donné lieu à de nombreuses discussions sur la structuration du collectif : l'arrivée de nouveaux membres.

Les questions qui se posent sont :

- quelle est la différence entre les membres actifs et les membres sympathisants ?
- comment un membre devient-il actif ?

L'absence de processus clair pour inclure un nouveau membre au collectif (autre que le règlement d'une cotisation) a créé un certain flou sur la place et l'engagement des membres différents membres du collectifs.

Aujourd'hui le règlement intérieur récemment rédigé vient apporter un certain nombre de réponses à ces questions, notamment en détaillant le processus d'inclusion des nouveaux membres.

Et cette assemblée générale est l'occasion de préciser ces points avec toutes les personnes présentes

Outils utilisés

Le collectif s'appuie sur une série d'outils auxquels les membres actifs et sympathisants ont accès :

- un serveur **Discord** "Collectif les Fol'épis (différent du Discord public "Entraide à Chantepie"), où on peut suivre et discuter de chaque projet.
- un tableau **Trello** sur lequel on peut retrouver l'ensemble des compte rendus de réunion (accessible uniquement aux membres actifs qui en font la demande), et un rétroplanning pour chaque projet
- un agenda en ligne (**framagenda**)
- la plateforme **helloasso** (pour les paiements des cotisations notamment)
- plusieurs autres outils (gestionnaires de mots de passe, mailchimp, canva, framapad, etc.)

4. Rayonnement

Dès sa création, le collectif a mis l'accent sur le rayonnement à l'échelle de la ville. Il s'agit d'être identifié comme un acteur central de la transition de Chantepie, à la fois par les habitants, et par la municipalité.

Pour cela, l'action du collectif s'articule autour d'événements publics :

les journées du vivant

Qui se veulent festives et accueillantes, autour de notre rapport au vivant à Chantepie. La première a eu lieu le 3 juillet 2022, et la prochaine sera le 18 juin 2023 (à l'occasion du Printemps citoyen de Rennes Métropole)

les événements liés à un projet précis

Qui donnent lieu à des journées thématiques.

Pour le moment, c'est le projet "des fruitiers dans tous les quartiers" qui a été l'occasion de journées de plantations et d'entretiens des îlots fruitiers.

les cafés-question ou cafés citoyens,

Qui sont des temps d'échange autour d'un sujet, mettant en oeuvre des outils d'éducation populaire et d'intelligence collective.

Les premiers cafés-question qui ont eu lieu ont porté sur les thèmes suivants :

- Le travail, le 11 novembre 2021
- la biodiversité à Chantepie, pendant la Journée du Vivant du 3 juillet 2022

- pourquoi et comment planter des végétaux nourriciers dans notre ville, pendant la plantation du 26 novembre 2022

les tables ouvertes

Qui ont lieu une fois par mois environ, chez l'un des membres actifs du collectif, et qui sont une occasion de se rencontrer de manière informelle, et d'échanger avec les personnes présentes sans avoir d'ordre du jour particulier. L'idée est de voir ce qui émerge lorsqu'on laisse de la place.

Et en ligne

En plus de ces événements, le collectif est très présent en ligne :

- avec le **site internet** qui reprend toutes les actualités du collectif, une partie de l'agenda associatif de la ville, et qui héberge également l'inventaire de la biodiversité
- sur la plateforme Discord, avec le serveur "**entraide à Chantepie**" où chacun peut s'inscrire et discuter de sujets variés
- sur les **réseaux sociaux** (Instagram et Facebook)
- à travers une **newsletter** mensuelle
- et grâce aux relais de **Ouest France**

5. Projets en cours

Des fruitiers dans tous les quartiers

Issu du projet lauréat du budget participatif 2021, ce projet vise à créer des îlots fruitiers dans différents quartiers de Chantepie, et dont l'entretien serait géré entièrement par les habitants du quartier.

Il y a eu différents événements publics liés à ce projet, pour planter, entretenir, sensibiliser, trouver des habitant·es qui souhaitent parrainer une plante.

C'est un projet de long terme sur lequel le collectif travaille avec la municipalité, élus et services.

L'inventaire de la biodiversité

Il consiste à poster sur le site des Fol'épis les photos de la faune et de la flore présentes à Chantepie.

L'inventaire vise en premier lieu à sensibiliser les habitants à la biodiversité qui les entoure, mais également à encourager la municipalité à lancer un Atlas de la Biodiversité Communale, démarche encouragée au niveau national et suivie aujourd'hui par près de 3000 communes.

Le projet "cabanes"

Partant du constat que la ville n'est pas pensée à hauteur d'enfants, le projet Cabanes souhaite investir des espaces publics avec des cabanes construites par et pour les enfants et adolescents de Chantepie. Le budget participatif 2023 sera l'occasion de proposer ce projet aux habitants.

Transition intérieure

Pensée comme un des piliers du collectif, la transition intérieure est le volet le plus personnel de la transition que nous souhaitons voir fleurir à Chantepie, avec la transition citoyenne et la transition écologique.

Plusieurs pratiques aident à travailler cette transition intérieure :

- des cercles non mixtes qui donnent lieu à des échanges sur le vécu de chacun·e
- une pratique de méditation hebdomadaire
- et un travail de fond sur notre rapport au pouvoir, à l'engagement, à travers la recherche sur la gouvernance partagée.

Donnerie-ressourcerie

En partenariat avec l'association Le petit réflexe chantepien qui régulièrement organise des ramassages de déchets trainant dans la ville, ce projet de donnerie-ressourcerie vise à donner une nouvelle vie aux objets qui nous encombrant, plutôt que de les considérer comme des déchets.

Un groupe Facebook vient d'être créé où chacun peut poster une annonce pour donner des objets.

Et la prochaine étape sera d'organiser dans un local associatif à Chantepie le don, ou la vente d'objets de toutes sortes.

6. Perspectives

Pour l'année à venir, les chantiers du collectifs sont nombreux et enthousiasmants !

L'association a très rapidement pris de l'ampleur ces derniers mois, avec aujourd'hui 24 membres sympathisants, et 10 membres actifs.

Lors des prochains événements, nous souhaitons **impliquer encore davantage d'habitants**, pour soutenir chaque personne qui désire agir concrètement sur notre environnement.

Nous sommes toujours en recherche de l'organisation qui nous correspondra le mieux, et pour cela, nous continuons à nous former et à nous renseigner sur la **gouvernance partagée**, à travers notamment la formation de l'Université du Nous

Le règlement intérieur qui vient d'être écrit devra être expérimenté concrètement sur le terrain, au fil de nos rencontres et réunions, dans le but de le faire évoluer au fur et à mesure nos besoins.

Les projets en cours vont continuer à se développer si les membres actifs sont suffisamment nombreux pour les porter.

La recherche de financements pour le collectif est un sujet qui va prendre de plus en plus d'importance au cours des mois à venir, avec des demandes de subvention, de mécénat, des appels à projets.

La question de **rémunération des membres engagés** dans le collectif se posera dès que les financements le permettront.

7. Rapport financier

La synthèse financière en cours de l'année 2023 et le projet de budget 2024 sont présentés lors de cette séance.

Les dépenses concernent principalement les achats liés aux événements des différents projets que le collectif portent.

- A ce jour, le collectif a surtout financé le projet "des fruitiers dans tous les quartiers", par les plantations des îlots en 2022 et leurs entretiens en 2023. Ce projet continuera très certainement sur le reste de l'année, voire en 2024.
- Le collectif a également financé l'événement annuel "Journée du vivant", tant en 2022 qu'en 2023. Ce financement sera répété tous les ans, du fait de la régularité dudit événement
- Le projet "ville à hauteur d'enfant" sera proposé au budget participatif et peut engendrer des frais à l'horizon 2024.
- De même, le projet "troquerie", coordonné avec l'association le P'tit réflexe cantepien et la mairie, peut également donner lieu à des frais à l'horizon 2024.
- Enfin, le projet "mare de biodiversité" engendrera des frais de fonctionnement (création des panneaux de la mini-expo) sur la fin de l'année 2023.

Par ailleurs, le collectif a des frais fixe bancaire et de fonctionnement, lié à l'hébergement de

son site internet.

De plus, le collectif a comme projet de souscrire à une assurance, puisque nous intervenons de plus en plus dans l'espace public. Nous envisageons également de souscrire un abonnement à un "drive" associatif (qui ne soit pas un GAFAM).

Les recettes de l'association proviennent des cotisations des membres actifs (à hauteur de 20€ par personne et par an en 2023), ainsi que celles des membres sympathisants (à hauteur de 5€ par personne et par an en 2023), mais également, des dons et des subventions municipales. Sur ce dernier point, nous savons que le collectif a obtenu une subvention pour l'année 2023, mais nous ne connaissons pas, à ce jour, le montant de la subvention. Seule la subvention de démarrage, de 150€, est connue.

La première année du collectif (2022) a été bénéficiaire et permet de couvrir l'année 2023, qui sera à l'équilibre, voire légèrement bénéficiaire, pour permettre de couvrir l'année 2024 et l'ensemble des projets florissants !